

COMMUNIQUE DE PRESSE DE KAUFMAN & BROAD A LA SUITE DE LA MONTEE DE PROMOGIM AU CAPITAL

Le Conseil d'Administration de Kaufman & Broad s'est réuni le vendredi 17 juillet 2020. Il a constaté que Promogim Groupe SAS a déclaré détenir 13,41 % du capital, s'approchant ainsi du niveau de la participation du management et des collaborateurs de Kaufman & Broad.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration tient à informer les actionnaires de Kaufman & Broad, du caractère non sollicité et non concerté de cette démarche qui pose, en outre, un problème de conflits d'intérêts compte tenu de l'activité de Promogim, promoteur résidentiel directement concurrent de Kaufman & Broad.

Le conseil tient à faire remarquer que la participation importante au capital des équipes de Kaufman & Broad est en phase avec les attentes des collaborateurs, les méthodes reconnues de motivation des équipes et de partage de la valeur, et s'oppose en cela à un modèle caractérisé par un actionariat fermé à vocation patrimoniale.

Le Conseil dénonce ainsi une tentative de prise de contrôle rampante à une valeur ne reflétant absolument pas les fondamentaux de Kaufman & Broad, et qui est donc totalement contraire aux intérêts de l'ensemble de ses actionnaires.

Enfin, et compte tenu des bonnes perspectives et d'une situation financière solide de la société, le Conseil approuve le recours au programme de rachat d'actions pour un montant maximum de 8,28 % du capital de la société, sous réserve des conditions de marché et sa mise en œuvre dans les conditions prévues par la 11^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 5 mai 2020.

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances
Bruno Coche
01 41 43 44 73
Infos-invest@ketb.com

Relations Presse
Agence Shadow
Alice Polack - 06 33 71 91 58
alicepolack@shadowcommunication.fr
Aurélie Vinzent - 06 58 66 80 49
aurelievinzent@shadowcommunication.fr

Kaufman & Broad : Emmeline Cacitti
06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis plus de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Le Document d'Enregistrement Universel de Kaufman & Broad a été déposé le 31 mars 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.20-0231. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 1.2 du Document d'Enregistrement Universel. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays